Élections départementales des 20 et 27 juin 2021 - Canton de Colmar 2



Vous habitez Andolsheim, Bischwihr, Colmar, Fortschwihr, Grussenheim, Horbourg-Wihr, Houssen, Jebsheim, Muntzenheim, Porte-du-Ried (Holtzwihr-Riedwihr), Sainte-Croix-en-Plaine, Sundhoffen ou Wickerschwihr:

Les 20 et 27 juin prochains, vous aurez à élire les deux conseillers d'Alsace de votre canton.

Brigitte KLINKERT et Éric STRAUMANN Une chance pour notre territoire!

Ils ont tous les deux présidé le Conseil départemental du Haut-Rhin. Ils connaissent donc parfaitement les enjeux de notre territoire. Ils occupent l'un et l'autre des responsabilités importantes et d'envergure:

- ➤ Brigitte KLINKERT est Ministre déléguée auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion
- Éric STRAUMANN est Maire de Colmar et Président de Colmar Agglomération

C'est l'assurance pour les habitants du canton de voir défendus les intérêts de leur territoire au niveau local, au niveau régional et au niveau national! "Avoir une ministre alsacienne comme conseillère d'Alsace est un atout pour notre territoire.

Avoir un président d'agglomération vice-président de la Collectivité
Européenne d'Alsace est la garantie de la bonne efficacité de la coordination des investissements sur le territoire."

Brigitte KLINKERT et Éric STRAUMANN

Pourquoi avons-nous contribué à lancer la Collectivité Européenne d'Alsace?

Le découpage régional de 2015 a supprimé la région Alsace contre la volonté d'une large majorité des Alsaciens. Pour favoriser un maillon plus proche des habitants, la loi du 2 août 2019 a créé la Collectivité Européenne d'Alsace. Ce grand projet a été conduit grâce à l'impulsion de Brigitte KLINKERT, Présidente du département et d'Éric STRAUMANN, alors député.

La Collectivité Européenne d'Alsace est ainsi une collectivité de proximité!

Cette nouvelle collectivité reprend les compétences des conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin:

- ➤ L'action sanitaire et sociale
- ➤ La gestion des collèges
- ➤ La sécurité incendie
- ➤ La culture
- L'aménagement durable du territoire
- La gestion des routes et des déplacements

"La loi créant la Collectivité Européenne d'Alsace permet la mise en place d'une ÉCOTAXE poids-lourd pour laquelle nous œuvrons depuis toujours."

Brigitte KLINKERT et Éric STRAUMANN







En plus, la Collectivité Européenne d'Alsace prend en charge:

- ➤ La gestion des routes nationales pour permettre la mise en place d'une ÉCOTAXE en Alsace et lutter plus efficacement contre les méfaits du transport routier international en transit dans notre région
- ➤ La politique touristique
- ➤ La coopération transfrontalière

Le territoire colmarien a une place centrale en Alsace. Il doit rester le

centre de gravité. Brigitte KLINKERT et Éric STRAUMANN vont y veiller!



cofinancée par la Collectivité Européenne d'Alsace

Quels sont les projets que nous vous proposons de poursuivre pour vous?

- > Accompagner nos collèges du territoire (collège Alice-Mosnier de Fortschwihr, collèges Berlioz et Victor-Hugo de Colmar) au Plan alimentation et promotion des filières courtes de production bio afin « d'assurer aux collégiens l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante »
- > Poursuivre les mesures d'aide et de soutien à domicile de nos aînés et le développement des établissements d'accueil pour personnes âgées
- > Achever le réseau de pistes cyclables reliant Muntzenheim-Jebsheim-Grussenheim, Sundhoffen-Colmar et Sainte-Croix-en-Plaine-Herrlisheim
- > Soutenir financièrement nos associations culturelles et sportives pour les aider à faire face aux baisses de leurs recettes en raison de la crise sanitaire
- Développer les mesures en faveur du bilinguisme et de l'alsacien
- ➤ Défendre le Concordat cher à notre Alsace, fruit de notre Histoire
- > Assurer la protection et l'entretien des espaces naturels sensibles sur la base du modèle GERPLAN qui a fait ses preuves dans l'ancien Ried-Brun

Par ailleurs, nous allons inscrire dans le contrat de plan avec l'État et la Région le rétablissement de la passerelle entre la rue Edouard-Branly à Colmar et la Rue de la Birg à Horbourg-Wihr. Elle permettra d'assurer la liaison cyclable entre le quartier du Ladhof, la zone industrielle Nord et la piste du canal.

" Une passerelle cyclable au-dessus de l'Ill va faciliter les modes de déplacement doux sur le canton. "

Brigitte KLINKERT





" Nous allons travailler avec Colmar Agglomération pour assurer la refonte du réseau de transport, avec la mise en place d'un parking relais à l'Est de Colmar.

Le déploiement du haut-débit internet doit s'achever au cours des deux prochaines années. Aucune participation financière ne sera plus exigée des . communes. "

Éric STRAUMANN

Présentation des candidats et des remplaçants



Brigitte KLINKERT Conseillère d'Alsace sortante Ministre déléguée auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion chargée de l'Insertion



Éric STRAUMANN Conseiller d'Alsace sortant Vice-président de la CEA en charge du territoire de la région de Colmar Maire de Colmar Président de Colmar Agglomération



Elisabeth BRAESCH Remplaçante Adjointe au Maire d'Andolsheim Aide-soignante à domicile



Marc BOUCHÉ Remplaçant Maire de Muntzenheim Médecin généraliste

Zum Elsass liab - Pour l'amour de l'Alsace

Vous avez des questions à nous poser? Laissez un message au 07 69 24 13 69





